



## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12.05.2025

### 1. Accueil du Président – 19h08

Le Président remercie toutes les personnes présentes ce soir. Il salue la présence de Vincent Balmer, traiteur Adalia.

### 2. Approbation du PV de l'assemblée générale précédente

Le PV est approuvé par les personnes présentes.

### 3. Rapport du Président

L'année scolaire 2024-2025 a été relativement calme par rapport aux deux années précédentes d'un point de vue opérationnel. Le Président remercie les personnes qui par leur disponibilité nous ont permis de pouvoir mener à bien notre importante mission en assurant des remplacements.

En 2024 (année civile), nous avons servi 22'806 repas.

Depuis la rentrée scolaire 2024, nous avons servis 19'005 repas.

Entre août 2023 et avril 2024, nous avons servis 18'174 repas.

La différence de repas servis entre 2023-2024 et 2024 à fin avril 2025 équivaut à une augmentation de 4.37%, soit 831 repas.

Nous continuons d'opérer sur trois sites en « flux tendu » avec trois employés. Cela nous place dans une situation délicate en cas de l'absence de l'un d'eux, car il nous est impossible de regrouper le service sur deux sites en raison du nombre d'enfants à servir (en deux services).

Par conséquent, le comité a décidé de constituer une « liste d'urgence » regroupant quatre personnes, à ce jour, que nous pouvons contacter en cas de nécessité. Le Président les en remercie vivement.

Heureusement, les effectifs sont restés stables cette année. Cette stabilité ne doit pas occulter le fait que ces effectifs sont à des niveaux élevés et que nous pourrions nous retrouver en difficulté si le nombre actuel d'enfants devait augmenter à l'avenir. La solution trouvée avec la buvette de la salle de gymnastique n'est pas optimale à nos yeux, tant d'un point de vue du confort que d'un point de vue pratique. En effet, les enfants sont obligés de manger en sous-sol dans un endroit qui n'est pas conçu pour de la restauration assise et qui, en terme d'ambiance, ne leur est pas non plus adapté. Cela ne devrait pas être résolu sous peu car il ne semble pas que l'agrandissement et la rénovation du groupe scolaire soient une priorité pour la Mairie, ce qui est, selon l'avis du Président, une erreur.

Le comité a également travaillé sur une convention de collaboration entre notre association et la Mairie afin de définir les droits et obligations de chacune des parties. En effet, depuis que le GIAP est sous la responsabilité des communes, notre association n'apparaissait plus en nom dans la charte signée entre la Mairie et le GIAP, bien que l'élaboration de cette dernière ait été faite par notre comité. Raison pour laquelle nous avons été amenés à rédiger la convention susmentionnée que nous allons présenter à la Mairie d'ici la fin de l'année scolaire. Au vu de l'importance de notre mission quotidienne pour notre commune, il nous est primordial qu'un texte entérine officiellement notre action et donne à notre association la place, l'attention et la visibilité qu'elle mérite de la part de nos autorités.

Dans un autre registre, nous avons organisé, il y a environ deux mois, un sondage afin de recueillir et connaître l'avis de nos membres et de nos petits usagers sur la qualité des services que nous proposons. A ce jour, nous avons reçu 25 réponses pour plus de 170 membres ce qui n'est pas suffisant pour tirer des conclusions valables d'un point de vue statistique. Le Président appelle donc tous nos membres à bien vouloir remplir ce sondage afin que nous puissions voir s'il y a des choses que nous pourrions modifier et améliorer dans notre mission quotidienne.

Nous avons collaboré avec l'Appertoux afin d'animer notre village lors de l'Escalade notamment, collaboration que nous comptons pérenniser. Nous participerons également à l'édition 2025 de la vogue (21-22 juin).

Le Président souhaite souligner que notre association est en excellente santé financière, que nos finances sont saines et solides, ce qui est un point très important. Il remercie la Mairie pour son soutien financier qui nous permet de fonctionner dans des conditions optimales. Cependant, il déplore l'absence de toute représentation officielle à notre assemblée.

Il remercie également les équipes du GIAP via M. Eschler avec qui nous avons eu une bonne entente durant l'exercice écoulé, même s'il déplore également leur absence.

Des remerciements sont faits également à Félicie pour le travail effectué afin de nous garantir un suivi impeccable quant à la facturation, à Sara pour la tenue parfaite de notre comptabilité, à nos employés, Tevi, Marie-France et Sylvie pour leur engagement et leur motivation dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes qui sont parfois difficiles avec trois sites de service.

Il remercie particulièrement Tevi pour sa disponibilité envers notre comité

Enfin, le Président remercie Vincent Balmer et Adalia pour leur très haute qualité de service ainsi que pour leur implication continue afin d'offrir à nos enfants des produits de qualité avec toujours à l'esprit le souci constant de leur faire découvrir de nouvelles saveurs avec des recettes du monde entier et les membres du comité pour leur engagement passionné et inconditionnel ainsi que nos contrôleurs de compte Cristina et Virgile qui accomplissent une tâche essentielle à l'existence de notre association.

4. Rapport de la trésorière

L'exercice comptable 2024 se solde avec un bénéfice de CHF 19'997.90. Ce résultat a été reporté faisant s'élever la fortune de l'association à CHF 79'659.28 au 31 décembre 2024.

Les charges et produits habituels demeurent stables par rapport au nombre d'enfants inscrits. La trésorière remercie la très grande majorité des parents pour la ponctualité de leurs versements qui contribue à la bonne santé financière de l'association.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Cristina Perez et Virgile Mattana ont vérifié les comptes annuels de l'Association du restaurant scolaire de Perly-Certoux pour l'exercice comptable 2024.

Ils ont contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité. Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la réalité. En conséquence, ils recommandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge à la trésorière et de la remercier pour son travail.

6. Vote de décharge

Le rapport est accepté.

7. Démissions

Evelyne Corminboeuf, Yvan Martignoni et Sara Tijtgat

8. Constitution du nouveau comité

Le nouveau comité prendra ses fonctions en date du 01.07.2025. Baowendsom Thierry Aymard Cédric Vokouma prendra en charge la trésorerie, Vincent Dutour prendra le pôle du suivi entre le restaurant scolaire, le Giap et le traiteur. Danaé prendra la Présidence, Luisa la vice-présidence, Fiona le secrétariat.

9. Élection des vérificateurs de comptes

Danaé prend la Présidence le temps du vote.

Yvan Martignoni et Sara Tijtgat seront les vérificateurs pour l'année prochaine.

10. Divers\*

- Sylvie remercie le comité et souhaite la bienvenue aux nouveaux, Marie-France également.
- Vincent remercie le comité et apprécie le relationnel direct. Il regrette de ne pas avoir pu être très présent lors d'animations cette année. Il sera présent lors d'une animation à la Vogue de Perly.

11. Fin de séance

19h49

Fiona Decurtins, secrétaire